

Agissons pour refuser la banalisation des pollutions nucléaires !

Le Réseau « Sortir du nucléaire » vous invite à vous mobiliser massivement et rapidement contre un article de la loi « Grenelle 2 » qui favorise les pollutions nucléaires.

Vous pouvez agir jusqu'au 15 juin 2010.

Selon ce nouvel article de loi, l'industrie nucléaire pourra augmenter ses rejets nucléaires et chimiques sans procédure d'enquête publique.

Ainsi, pour augmenter ses rejets, l'usine de La Hague, principale source de pollution de l'Atlantique Nord, sera soumise à moins de contraintes qu'une porcherie industrielle. Moins de contraintes également pour le futur EPR, pour des centrales vieillissantes qui « cracheront » de plus en plus...

Les intérêts industriels ne doivent pas passer avant la démocratie, le respect de l'environnement et la santé des citoyens.

Le texte doit être bloqué en Commission Mixte Paritaire le 15 juin 2010, si nous sommes nombreux et réactifs.

Comment agir ?

1- participez à notre cyberaction en ligne, en partenariat avec les cyber @cteurs

2- écrivez une lettre à Nicolas Sarkozy (pas besoin de timbre).

3- téléphonez à Matignon (01 42 75 80 00) pour demander le

retrait de l'article du Grenelle 2 qui supprime l'enquête publique pour les rejets nucléaires.

Merci de diffuser ce message à tous vos contacts et sur les réseaux sociaux.